

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 11 juillet 2023

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

*Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.*

**Objet :** L'appel à candidatures vise la création d'un dispositif d'autorégulation (DAR) pour la rentrée 2023-2024, dans le département de l'Orne.

**Classement du comité de sélection :** Trois dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection et déclarés recevables. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. UGECAM Normandie
2. ADAPEI de l'Orne
3. Fondation ANAIS

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 11 juillet 2023,

L'adjoint à la directrice de l'autonomie,



Jérôme DUPONT